



PROCURATION EN VUE D'UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'IUT de NÎMES

Année universitaire 2019/2020

Le code de l'éducation précise que l'inscription est personnelle et que « nul ne peut se faire inscrire par un tiers ».

Ce document est donc à utiliser uniquement si vous êtes dans l'impossibilité de venir lors de votre inscription et sur justificatifs.

IDENTITÉ

Nom de l'étudiant(e) :

Prénom(s) :

Né(e) le : / / À :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Donne procuration

pour effectuer toutes les opérations relatives à mon inscription administrative à l'IUT de Nîmes à

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : / / À :

Adresse personne :

Code postal :

Ville :

Fait à :

le :

signature de l'étudiant(e)

PIÈCES À JOINDRE

Ce document devra être présenté dûment rempli le jour de l'inscription administrative de l'étudiant(e).

Il devra être accompagné de L'ORIGINAL + copie recto-verso de la pièce d'identité de la personne qui détient la procuration ainsi que des justificatifs de votre absence.